

Commune de GRESSY

77410 Claye-Souilly

Tél. : 01 60 26 11 15

Fax : 01 60 27 05 95



Gressy, le 1^{er}. Décembre 2016

Docteur Yves RIGAL
SOS Médecins
35, rue des Cordeliers
77100 MEAUX

N.Réf. : JCG/KS/196-16
Objet : Abandon du service

Docteur,

Je viens de recevoir votre lettre en date du 28 novembre par laquelle vous m'informez de la situation difficile et délicate de votre entité médicale mais surtout de l'abandon de ma commune quant à la couverture des soins que vous y déployiez jusqu'à ce jour. Je suis consterné.

Je regrette personnellement que cette décision n'ait pas été discutée avec ma municipalité avant de nous mettre devant le fait accompli et de ne nous laisser que 48 heures pour informer nos administrés.

Encore une fois, je peux mesurer dans notre pays la différence qui s'installe de plus en plus entre le service au public déployé dans les villes et celui qui ne peut plus l'être dans nos campagnes qui pourtant, sont comme les autres assujetties fortement à la pression fiscale et aux prélèvements obligatoires devant financer les services de santé.

J'ai été en relation téléphonique avec votre confrère, le docteur Senante, à qui j'avais expliqué que la commune de Gressy pouvait mettre un local à disposition au voisinage de notre cabinet paramédical où exercent deux infirmières, une podologue, un ostéopathe et une psychologue. Malgré les avantages que nous pouvions offrir, nous n'avons eu aucune réponse favorable.

Je vous réitère mes regrets d'autant que le nombre de personnes touchées par des pathologies très graves ne cessent de se révéler sur ma commune proche de Roissy et de la Zone Industrielle de Mitry-Compans et que nos personnes âgées éprouvent bien souvent le besoin de pouvoir compter sans inquiétude sur la médecine de proximité.

J'espère de tout cœur que l'avant dernier paragraphe de votre lettre ne restera pas sans révision positive de cette situation.

Je vous prie de croire, Docteur, en l'expression de ma considération distinguée.



Jean-Claude GENIES,
Maire de Gressy.

cc. Monsieur Yves Albarello, député de Seine-et-Marne